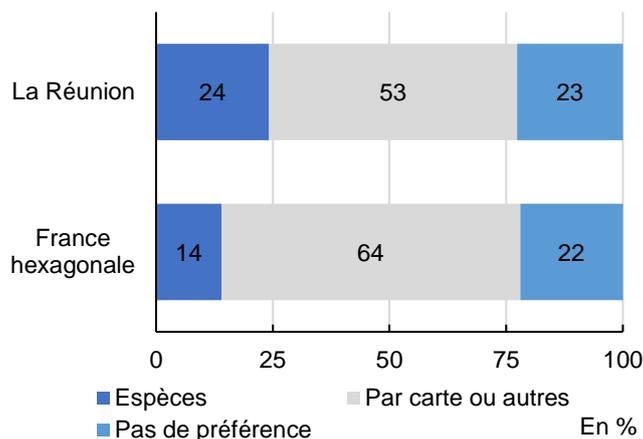


Les habitudes de paiement à La Réunion se rapprochent de celles dans l'Hexagone

Par Nicolas GOBALRAJA et David PERRAIN

Une enquête inédite confirme que les Réunionnais sont plus attachés aux espèces que les Hexagonaux. Mais elle révèle aussi que pour les transactions du quotidien réalisées dans les magasins, les habitudes de paiement des Réunionnais et des Hexagonaux sont désormais très proches, l'utilisation des moyens de paiement dématérialisés ayant progressé dans l'île.

Graphique 1 : Les préférences en matière de moyens de paiement en 2022



Source : Enquête SPACE-R, IEDOM

Note : 53 % des Réunionnais préfèrent les moyens de paiement alternatifs aux espèces

Les Réunionnais plus attachés aux espèces que les Hexagonaux, selon une enquête inédite

L'IEDOM (banque centrale déléguée pour l'Outre-mer) réalise actuellement une enquête inédite sur l'usage des moyens de paiement auprès d'un échantillon représentatif d'individus âgés de 18 ans et plus résidant dans les Départements d'Outre-mer (hors Mayotte). Cette enquête a débuté à La Réunion en 2022 et s'est poursuivie en Martinique, Guadeloupe et Guyane en 2023. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'enquête SPACE menée au niveau européen (*Study on the Payment Attitudes of Consumers in the Euro area*).

Les premiers résultats pour La Réunion montrent une préférence plus forte des Réunionnais pour les espèces. Un quart des personnes interrogées déclare préférer les espèces (billets et pièces) pour régler ses achats en magasin, contre 14 % en France hexagonale en 2022. A contrario, la part des Réunionnais déclarant une préférence pour la carte bancaire est inférieure à celle des Hexagonaux (53 % contre 64 % respectivement) (graphique 1).

Cet attachement repose sur des qualités reconnues à la monnaie fiduciaire. Les espèces sont appréciées pour leur côté pratique (leur rapidité et leur facilité d'utilisation) pour plus de la moitié des Réunionnais indiquant les préférer. 4 personnes sur 10 interrogées jugent également avoir un aperçu plus clair de leurs dépenses en utilisant l'argent liquide. Les espèces sont acceptées dans plus de situations (pour 20 % des opinions exprimées) et garantissent le caractère anonyme de la transaction en liquide (pour 17 % des sondés).

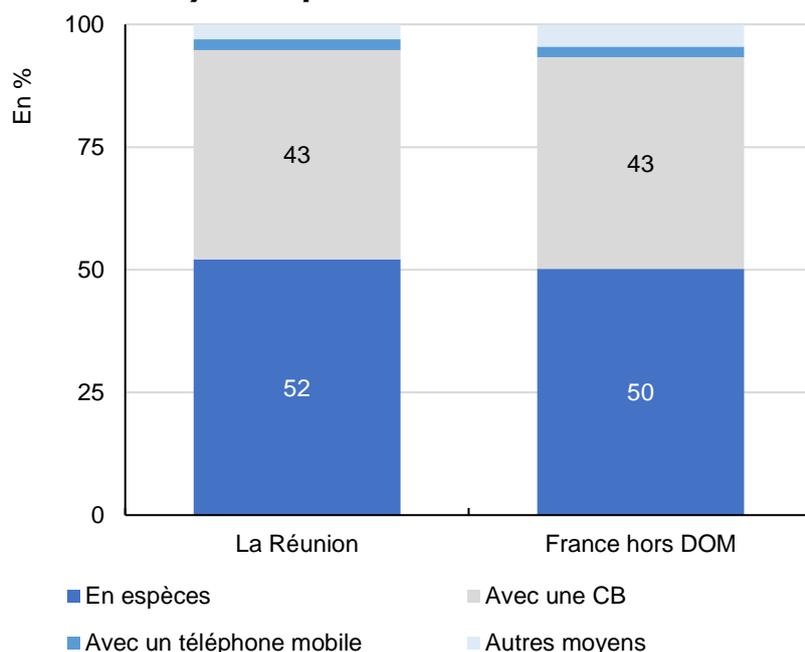
Les Réunionnais apprécient également les espèces pour leur accessibilité. 87 % des personnes interrogées jugent l'accès à un distributeur automatique de billets (DAB) ou à un guichet bancaire facile ou très facile, un niveau de satisfaction très proche de celui relevé au niveau national ou dans l'ensemble des pays de la zone euro (respectivement 92 % et 89 %). Les DAB constituent la principale source d'approvisionnement en espèces pour les particuliers : 55 % des Réunionnais déclarent que leurs espèces proviennent d'un DAB. Cette proportion est néanmoins bien plus élevée en France hexagonale (78 %). À La Réunion, les espèces proviennent de sources plus diversifiées, comme les retraits aux guichets des agences bancaires (16 % des provenances des billets détenus à La Réunion, contre 9 % dans l'Hexagone) ou bien de réserves constituées au domicile (16 % localement contre 3 % en France hexagonale). La thésaurisation, qui consiste à accumuler des espèces chez soi ou dans des coffres, semble ainsi plus prononcée dans l'île.

Mais un recours à la carte bancaire comparable pour les paiements en magasin

De cette préférence pour les espèces, on pourrait attendre également une prépondérance de la part des espèces dans les transactions. Or l'enquête SPACE-R nous renseigne pour la première fois sur ce point : pour les transactions réalisées en magasin pour leurs achats du quotidien, Réunionnais et Hexagonaux ont en fait des habitudes de paiement proches. 52 % des paiements réalisés par les Réunionnais pour leurs achats du quotidien en magasin le sont en espèces, soit une proportion désormais semblable (50 %) à celle des résidents de l'Hexagone ([Perrain et Gopalraja, 2023a](#)) (graphique 2). Les paiements par carte bancaire occupent le deuxième rang (le premier en valeur) en rassemblant 43 % des transactions, comme en France hors DOM. Les applications de paiement sur mobile représentent 2 % des transactions et les autres moyens de paiement (chèques, virements, titres-restaurants, autres, etc.) 3 % des achats à La Réunion contre respectivement 2 % et un peu moins de 5 % en France hors DOM.

Par ailleurs, 4 % des Réunionnais déclarent posséder des crypto actifs, contre 3 % dans l'Hexagone et 4 % en moyenne dans les pays de la zone euro (4 %) ([BCE, 2022](#)). 40 % des détenteurs de crypto actifs s'en servent comme moyen de paiement, une proportion semblable à celle de l'Hexagone (37 %).

Graphique 2 : Répartition des transactions réalisées en magasin selon le moyen de paiement utilisé en 2022



Sources : Enquête SPACE-R, IEDOM ; enquête SPACE, Banque de France

Note : 52 % des achats du quotidien ont été réglés en espèces à La Réunion en 2022 ; autres moyens de paiement : chèques, virement bancaire, titres- restaurants, etc.

La dématérialisation des moyens de paiement progresse vite à La Réunion

Cette convergence des usages en matière de paiement s’explique en partie par la progression continue de l’équipement des Réunionnais en carte bancaire. On compte désormais 1,03 carte bancaire par habitant en 2022 à La Réunion (après 0,31 carte en 2000), soit un taux d’équipement voisin de celui observé au niveau national (1,15). La crise sanitaire de la Covid-19 a par ailleurs accéléré cette tendance (+100 000 cartes distribuées entre 2019 et 2022). Près de deux Réunionnais sur dix déclarent avoir changé leurs habitudes de paiement pendant la crise sanitaire. Parmi ceux-ci, les Réunionnais ayant adopté des moyens alternatifs aux espèces (cartes bancaires, etc.) sont 3 fois plus nombreux que ceux ayant fait le choix inverse (12 % et 4 % respectivement).

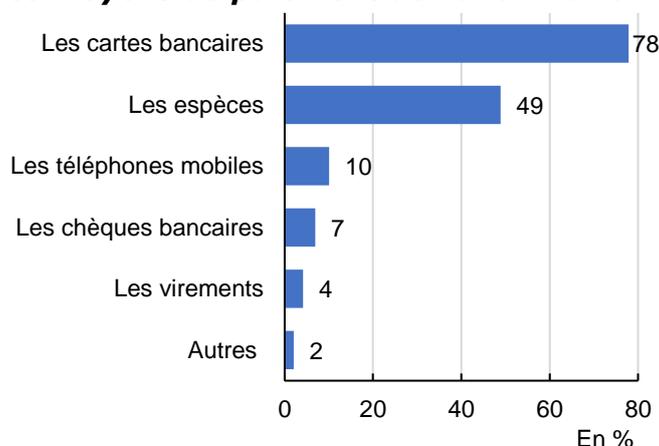
Cette convergence s’explique également par le rapprochement des profils sociodémographiques des deux territoires. Les résultats de régressions logistiques ([Perrain et Gopalraja, 2023b](#)) montrent que le niveau de diplôme est le critère qui a le plus d’influence sur les préférences et l’usage des espèces dans la population réunionnaise : plus le niveau de diplôme augmente, plus la préférence et l’usage des espèces diminuent. Or le niveau de diplôme des Réunionnais progresse de génération en génération. 67 % des natifs de l’île âgés de 55 à 64 ans n’ont pas de diplôme en 2017, contre 24 % des natifs de 25 à 34 ans.

Les Réunionnais disposent de tous les moyens de paiement d’une économie bancarisée moderne. Les moyens de paiement dématérialisés autres que la carte bancaire, comme les applications mobiles, sont désormais bien identifiés et leur usage devrait s’intensifier dans l’avenir : 10 % des sondés souhaitent utiliser leur téléphone comme

moyen de paiement dans le futur (graphique 3), alors qu'il n'a servi de support qu'à 2 % des transactions réalisées en 2022. La pénétration de l'usage des téléphones serait d'autant plus forte que ce moyen de paiement est plus populaire auprès des jeunes : 14 % des étudiants déclarent régler leurs transactions via une application mobile. Une personne interrogée sur cinq a déjà entendu parler du projet d'euro numérique, malgré la nouveauté de ce projet. Un tiers des enquêtés serait prêt à utiliser l'euro numérique pour leurs transactions quotidiennes.

Ceci étant dit, le recours aux espèces devrait rester substantiel : près de la moitié des Réunionnais interrogés déclarent vouloir continuer de les utiliser pour leurs paiements quotidiens dans les années à venir.

Graphique 3 : Les moyens de paiement de l'avenir à La Réunion en 2022



Source : Enquête SPACE-R, IEDOM

Note : 49 % des personnes interrogées déclarent vouloir utiliser les espèces pour leurs paiements quotidiens dans les mois et années à venir